

# Commune de ST JACQUES DES ARRETS

« le Bourg » 69860 ST JACQUES DES ARRETS

Tél : 04.74.04.61.60 / fax : 04.74.04.67.71

Courriel : [mairie.stjacques\\_da@numericable.com](mailto:mairie.stjacques_da@numericable.com)

Site Internet : [www.saintjacquesdesarrets.fr](http://www.saintjacquesdesarrets.fr)

## **Compte rendu du Conseil Municipal du 12 septembre 2014**

Date de Convocation : 5 septembre 2014

Absent(e)s excusé (e)s: Sophie Ramage, Sylvain Michaud

Bruno SANGOUARD a été désigné(e) secrétaire de séance

### **Approbation du compte-rendu de la séance du 4 juillet 2014**

Il a été approuvé à l'unanimité des présents

### **TRAVAUX EN COURS ET PREVISIONS**

#### 1. cœur de village

Une réunion a eu lieu le 26 août avec le cabinet d'architecte et l'entreprise COLAS pour pallier au problème de malfaçon sur la résine (posée alors qu'il faisait trop chaud) : il doit être vu avec l'entreprise France-marquage (sous-traitant) ce qui peut être envisagé.

#### 2. auberge : chaises, toiture

Comme convenu, une vingtaine de chaises ont été achetées pour le restaurant.  
En ce qui concerne la toiture, plusieurs devis sont en cours.

#### 3. logement au-dessus de la salle des fêtes

Par le biais de la CCHB, nous avons appris que de nombreux crédits européens (programme Leader) n'ont pas été utilisés au niveau du Beaujolais Vert.

La commune va solliciter une subvention pour les travaux d'isolation de ce bâtiment, voire également pour le type de chauffage

#### 4. mairie

il est envisagé de supprimer les 2 wc enfants dans les sanitaires de la cour de la mairie afin d'aménager un local de stockage des produits d'entretien.

Les conseillers ont réfléchi aux différents travaux d'investissement qu'ils peuvent réaliser ou engager pendant la mandature en cours

5. étude de l'assainissement des hameaux de Chagny et Valverin

Comme il avait été programmé dans le schéma général d'assainissement, la commune va lancer une étude pour les travaux de raccordement au réseau des hameaux de Chagny et Valverin.

6. Dénomination et numérotation des rues du Bourg

Il serait utile, notamment au niveau de la poste et des services de secours, de donner des noms et numérotations aux rues du bourg.

7. salle d'archives pour la mairie

Il devient nécessaire d'aménager convenablement l'ancienne salle de classe pour en faire une salle d'archives de la Mairie. En premier lieu une corvée de nettoyage est nécessaire.

8. Internet : faire une demande auprès des opérateurs pour la possibilité d'avoir du haut-débit pour les usagers non connectés à numéricâble

## VOIRIE

La commission s'est réunie dernièrement pour faire le point sur les travaux réalisés et réfléchir au programme 2015-2016 programmé avec la Communauté de Communes.

Différentes réserves sont à mentionnées suite aux travaux réalisés fin août :

- planning des travaux non respecté et commune non avertie dans les temps
- Hameau de la rivière : l'herbe ressort déjà sous la couche de goudron.

Des chiffrages seront effectués pour les travaux à réaliser sur les chemins suivants dans le programme 2015-2016

- Chemin de Chagny à la Lionnette
- Hameau de chagny : trou à boucher vers M. Planche (enrobé à froid posé par la commune) et mettre du goudron vers Mme Bondeau.
- Les grands balvays : dégât important à l'intersection de la VC 201 et la VC 108
- Route des chalets vers les porcheries : très dangereux sur le côté
- Gîtes « priangue » : mettre une grille devant l'entrée (dégâts important dans la cour : trous, pavés arrachés...)

Autres points :

- La rivière : caniveaux à déboucher : voir avec la MDR si prêt de matériel

- Elagage de chemins : avec les brigades vertes et une corvée sera également exécutée par les conseillers.
- Un devis sera demandé pour le balayage des routes.
- Déneigement : la lame à neige et la saleuse appartiennent à la commune, voir, en informant les communes de St Mamert et Trades qui ont signé une convention de déneigement, la possibilité de revendre le matériel à l'entreprise Lacharme qui effectue le déneigement des 3 communes.

## GÎTES COMMUNAUX

### **1. Tarif pour animaux de compagnie**

La commune vient de réaliser des investissements importants pour rendre les gîtes agréables et confortables.

Si certains locataires sont très respectueux de leur environnement et de l'état des gîtes, d'autres n'y prêtent pas attention.

Aussi, pour pallier aux désagréments occasionnés par certains animaux de compagnie, la commune décide de fixer un tarif de 3 € par nuitée et par animal amené par les locataires.

### **2. Fonctionnement des gîtes et du camping**

Suite au départ de Lydie, la commune réfléchit au meilleur fonctionnement pour les gîtes et le camping. Plusieurs pistes sont envisagées. Une réunion prochaine du conseil va se pencher sur ce sujet.

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEAUJOLAIS

### **1. Approbation du rapport d'activités 2013**

Après avoir été adressé à l'ensemble des élus, celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

### **2. Commission « communes nouvelles »**

Les délégués pour Saint-Jacques-des-Arrêts sont : François Sangouard, Christiane Triboulet et Monique Triboulet

### **3. Village d'accueil : projet de miellerie**

Dans le cadre de la politique « village d'accueil », nous avons eu connaissance du projet d'un jeune homme intéressé pour installer une miellerie sur notre secteur (soit un atelier de 140 m<sup>2</sup>, soit un terrain de 2000 à 2500 m<sup>2</sup> pour y construire un bâtiment à cet effet).

La commune prend très à cœur ce projet et la commission va prendre contact avec ce jeune homme rapidement

#### 4. Urbanisme

La communauté de Communes souhaite que les communes, bien que ne réalisant pas nécessairement de carte communale ou de PLU, puissent réfléchir sur des zones susceptibles de devenir constructibles sur leur territoire.

#### **INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL POUR L'ANNÉE 2014**

Le conseil municipal à 8 voix pour et 1 voix contre, a délibéré pour accorder l'indemnité de conseil à Monsieur Denis BAUER, receveur Municipal, au taux de 100%.

#### **CHARTRE FORESTIÈRE DU MASSIF DU BEAUJOLAIS VERT DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT BOIS-FORÊT**

Fibois Rhône, l'interprofession du bois sur le Département du Rhône, a été missionnée par le Beaujolais Vert, pour réaliser la charte forestière du massif du Beaujolais Vert.

Celle-ci demande aux communes membres de désigner au sein de son conseil municipal, une personne en charge des questions Forêt-bois : Sylvain Michaud est désigné.

#### **QUESTIONS DIVERSES**

- fermeture de la Trésorerie de Monsols au 31 décembre 2014
- repas du CCAS : voir si changement de date : date du 7 décembre maintenue
- cérémonie au Monument aux Morts : 16 novembre 100<sup>e</sup> anniversaire
- guirlandes de Noël : voir avec la société SEB pour la réparation ou le changement des guirlandes
- élections sénatoriales : réunion de Michel MERCIER le 23/09 à 11h30 à Monsols pour les élus
- réunion SRDC (syndicat rhodanien de développement du câble) : le 17 septembre à 16 heures à Anse.

#### **Prochaines réunions**

- réunion bâtiments : samedi 20 septembre à 9 heures
- réunion « fonctionnement gîtes » : mardi 23 septembre à 19 heures 30
- réunion urbanisme : mercredi 15 octobre à 9 heures
- réunion du CCAS : mercredi 22 octobre à 9 heures 30

**Prochain conseil municipal : vendredi 24 octobre à 20 heures**